

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 10 juin 2013
au siège 34 Grand'Rue à Rombas

Sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER

L'an DEUX MILLE TREIZE, le DIX du mois de JUIN à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 31 mai 2013.

Présents : M. FOURNIER, Mme BELLONI (à partir du point 1.4), MM. DROUIN, WATRIN, MATELIC (à partir du point 5), MULLER, CORRADI, VOLLE, HALTER, SCHWEIZER et PIERON.

Membre ayant donné procuration : néant

Absent excusé : M. DIEDRICH, Mme BELLONI (du point 1.1 au point 1.3 inclus), M. MATELIC (du point 1.1 au point 4.1 inclus) et M. ARGUELLO

Absent : néant

Présents sans voix délibérative : Mme FERRARI (CLOUANGE), LOGNON et FELLY et Mme FANTINEL

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

1. LOGEMENT

1.1 DB 2013-50 – PROGRAMME D'INTERET GENERAL (PIG) – Versement de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder au versement des subventions dans le cadre du Programme d'intérêt général (PIG) à divers particuliers pour un montant total de 1 798,31 €.

1.2 DB 2013-51– Opération Ravalement de façades - Versement de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder au versement des subventions dans le cadre de l'opération « Ravalement de façades » à divers particuliers pour un montant total de 915,00 €.

1.3 DB 2013-52 – Aide au surcoût foncier – Modification du règlement

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, ADOPTE le nouveau règlement d'intervention relatif au dispositif d'aide au surcoût foncier mis en cohérence avec les nouveaux objectifs affichés dans le 2^{ème} PLH de la CCPOM.

1.4 DB 2013-53a – Aide au surcoût foncier – Demande de MOSELIS pour 19 logements PLUS et 19 PLAI à ROMBAS – Rue Massenet

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de ne pas donner suite à la demande d'aide formulé par MOSELIS pour une opération de démolition et reconstruction de 38 logements locatifs, cette dernière n'étant pas éligible au dispositif d'aide au surcoût foncier.

1.4 DB 2013-53b – Aide au surcoût foncier – Demande de MOSELIS pour 9 logements PLUS en VEFA à ROMBAS – Rue de la Marne

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de ne pas donner suite à la demande d'aide formulé par MOSELIS d'acquisition de 9 logements locatifs en VEFA à Rombas, cette dernière n'étant pas éligible au dispositif d'aide au surcoût foncier.

2. ENVIRONNEMENT – DECHETS MANAGERS

2.1 DB 2013-54 – Programme Local de Prévention des Déchets – Création d'un comité de pilotage

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de procéder à la mise en place du Comité de pilotage du Programme de Prévention des Déchets, qui sera composé des partenaires suivants :

Elus locaux	Membres de la commission Déchets
Institutions	Conseil Général de Moselle
Institutions	Conseil Régional de Lorraine
Institutions	CCI Moselle
Institutions	CMA Moselle
Institutions	ADEME Lorraine
Institutions	Inspection académique
Société civile	Logiest
Société civile	Moselis
Société civile	Présence Habitat
Société civile	Ligue de Protection des Oiseaux
Autre	SITA
Autre	COVED
Autre	Barisien

2.2 DB 2013-55 – Marché d'acquisition de composteurs domestiques – attribution du marché

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer le marché de fourniture de composteurs domestiques aux entreprises désignées ci-dessous :
- Lot 1 : entreprise GARDIGAME, Fabrique des Gavottes 3395 - rue de Franche-Comté - BP 17-39220 BOIS D'AMONT pour la fourniture de composteur en bois GARDIGAME, avec les options 1 et 2, au prix de 52.60 € HT,
- Lot 2 : entreprise QUADRIA, Parc Labory Baudan - 68, rue Blaise Pascal - 33127 SAINT JEAN D'ILLAC pour la fourniture de composteur en plastique QUADRIA, avec les options 1 et 2, au prix de 40.63 € HT.

3. PETITE ENFANCE

3.1 DB 2013-56- CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTI-ACCUEIL A MARANGE SILVANGE - AVENANTS

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de passer les avenants pour le marché de construction du centre multi accueil pour la petite enfance à Marange-Silvange, pour un montant de 8 828,80 € HT, selon le détail indiqué ci-dessous :

LOT N°	Description	Montant du marché de base	Montant avenant	Nouveau montant
1	Terrassements VRD	107 530,89 €	7 595,10	115 125,99
2	Gros œuvre	191 825,50 €	- 25 289,30	166 536,20
3	Charpente Bardage bois	270 042,73 €	429,18	270 471,91
4	Couverture Bardage métal	237 160,06 €	-284,68	236 875,38
5	Electricité	113 275,00 €		113 275,00
6	Chauffage ventilation	158 679,30 €		158 679,30
7	Plomberie	38 883,70 €	490,00	39 373,70

8	Menuiseries extérieures	57 220,79 €	- 944,70	56 276,09
9	Menuiseries intérieures	94 629,39 €	3 293,40	97 922,79
10	Plâtrerie	63 153,70 €	7 789,80	70 943,50
11	Revêtements de sol	54 264,21 €	15 750,00	70 014,21
12	Peinture	17 002,80 €		17 002,80
13	Aménagements extérieurs	19 969,70 €		19 969,70
14	Cuisine	23 238,00 €		23 238,00
TOTAL HT		1 446 875,77 €	8 828,80 €	1 455 704,57 €

- et AUTORISE le Président à signer ces avenants.

3.2 DB 2013-57 - CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTI-ACCUEIL DANS LA VALLEE DE L'ORNE - AVENANTS

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de passer les avenants pour le marché de construction du centre multi accueil pour la petite enfance dans la Vallée de l'Orne, pour un montant de 24 241,35 € HT, selon le détail indiqué ci-dessous :

LOT		Montant du marché de base HT	Montant Avenant n°1 HT	Montant Avenant n°2 HT	Nouveau montant Marché HT
1	Gros œuvre	316 701,56	- 88 198,00		228 503,56
2	Charpente bois	92 181,67	7 996,04		100 177,71
3	Couverture étanchéité	61 519,77	0,00	2 040,00	63 559,77
4	Menuiserie Alu	87 151,00	5 572,00		92 723,00
5	Plâtrerie	82 024,31	- 5 572,00		76 452,31
6	Menuiserie Bois	34 886,90	1 119,30	12 569,85	48 576,05
7	Electricité	36 027,00	2 882,00	410,00	39 319,00
8	Chauffage/San/VMC	107 999,76	0,00	4 231,50	112 231,26
9	Chapes carrelage	34 852,30	0,00		34 852,30
10	Sols souples	21 909,99	1 800,00		23 709,99
11	Peintures	20 732,20	4 000,00	5 582,50	30 314,70
12	VRD	140 229,75	80 243,70	4 990,00	225 463,45
13	Cuisine	10 380,00	0,00		10 380,00
TOTAL		1 046 596,21	9 843,04	29 823,85	1 086 263,10

- Et AUTORISE le Président à signer ces avenants.

4. ADMINISTRATION GENERALE

4.3 DB 2013-57- EXTENSION DES LOCAUX DE LA CCPOM – ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGE – CHOIX DE L'ASSUREUR

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- RETIENT la proposition du cabinet PHASE pour l'assurance dommages-ouvrage dans le cadre des travaux d'extension des locaux de la Communauté de Commune du Pays Orne Moselle, pour un montant de 11 604,52 € TTC selon le détail ci-dessous :

9 098,55 € TTC

pour les garanties de dommage ouvrage obligatoire (sans franchise) avec montant maximum fixé à hauteur du coût total de la construction

2 505,97 € TTC

pour la garantie des dommages en cours de travaux (tout risque chantier et dommages sur existants) avec une franchise de base = 172 € et un montant maximum fixé à 170 000 €

- AUTORISE le Président à signer ledit contrat.

5. INFORMATION ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités au 31/05/2013
- Tableau de bord financier au 31/05/2013
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 30/04/2013
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 31/05/2013
- Tableau de bord « Amélioration de l'habitat PIG » au 31/05/2013
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 31/05/2013
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 31/05/2013

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h40.

Rombas, le 12 juin 2013
Le Président



Lionel FOURNIER